

Appel de Candidatures de la SAFER Île de France

Articles L 143.3 et R 142.3 du Code Rural et de la Pêche Maritime La SAFER Île de France se propose de **rétrocéder ou d'échanger** ou de **louer** les biens fonciers ci-dessous désignés :

Département : VAL D'OISE (95)

Commune: AMENUCOURT -134 ha 91 a 49 ca

Parcelles cadastrées :

- L arbre haut: B-76-77-78 - La mare gagne: B-69-70 - Le bois du parc: B-90 - Le chesnay: B-81-82-84-86-87-112[85] - Le petit

noyer: B-79-80 - Le val peron: B-64-71-72-73-74 (avec bâtiment d'habitation et d'exploitation)

ET

Commune: CHERENCE - 54 ha 85 a 10 ca

Parcelles cadastrées :

- Bezu: A-852-853-865 - L aunaie de bezu: ZB-1 - La piece de bezu: ZA-1 - La vente amiard: ZA-2

ET

Commune: LA ROCHE-GUYON - 9 ha 87 a 61 ca

Parcelles cadastrées :

- Le marche au beurre : A-8-21 - Sous la ceinture du parc : A-77

Ces biens figurent en zone A (agricole) et N (naturelle) du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Bâtiments d'habitation et d'exploitation.

La superficie totale de cet ensemble foncier est de 199ha 64a 20ca.

Situation locative des terres : contrat de location pour campagne cultural 2021/2022.

Le détail de la réglementation de la zone du document d'urbanisme peut être obtenu à l'adresse indiquée ciaprès, où en Mairie de la Commune où se situent les biens en question.

Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès de la SAFER, elles sont priées de déposer leur candidature par écrit, OU EN DEPOSANT UNE DEMANDE SUR SON SITE INTERNET A L'ADRESSE : www.saferidf.fr, AU PLUS TARD LE 25/05/2021. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.

SAFER de l'Ile-de-France – 19 rue d'Anjou 75008 PARIS

Tél.: 01 42 65 28 42 - Fax: 01 42 65 08 50

Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.